



Andrimont, le 16 mai 2022

Hall Omnisports
Rue Pire Pierre 30b
4821 ANDRIMONT

Mesdames, Messieurs, Parents, Joueuses et Joueurs,

La saison 2022-2023 reprendra courant aout. Vous trouverez ci-dessous, le montant de la cotisation qui sera réclamée pour cette prochaine saison :

Baby (2017-2018) : 150 €

U7 (2016) – U8 (2015) – U10 (2013-2014) : 180 €

U12 (2011-2012) – U14 (2009-2010) – U16(2007-2008) – U18 (2005-2006) : 230 €

Seniors : 250 €

Seniors (1 entrainement) : 230 €

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une saison de basket génère des frais très conséquents.

Les frais sont nombreux : location salle, frais fédération, assurances, coaches, arbitrage, ballons, etc...

Ce montant est à virer sur le compte du club : **BE28 7775 9053 0420**

Merci de bien communiquer :

Nom du joueur:.....

Prénom du joueur:.....

Catégorie concernée:.....

Toutefois, comme chaque année, nous avons établi plusieurs règles :

- Si le paiement est effectué avant le 31 juillet, une réduction de 20 € est octroyée.
- Si différents enfants d'une même famille sont affiliés dans notre club, un montant de 10 euros pourra être déduit de la cotisation à partir du deuxième enfant.
- Les cotisations doivent **être payées pour le 15/10/2022 au plus tard**. Un non-paiement engendrera une interdiction de participer aux entrainements et aux matchs.
- Un arrangement est possible si la demande est effectuée uniquement par mail et avant le 31 août. Passé ce délai, le montant total sera réclamé pour le 15 octobre.

Mail : info@bcda.be

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à ce courrier et vous prions d'agréer nos sentiments les plus sincères.

Les membres du comité.